

# SAINT-AMARIN

*Les Bâties*

Le bulletin municipal d'informations

N° 27 - JUILLET 2014



Ville de  
SAINT-AMARIN



# Le Mot du Maire



Dimanche 23 mars dernier, dès le premier tour, vous m'avez renouvelé votre confiance en vous exprimant majoritairement en faveur de la liste « **Expériences et compétences pour mieux vivre ensemble !** ».

Ce choix, que vous avez fait en conscience, me va droit au cœur et c'est avec mon cœur et **au nom de toute l'équipe municipale** que je veux vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en nous donnant la possibilité de faire un nouveau mandat et en permettant à de jeunes conseillers de pouvoir travailler pour le développement et le bien-être de notre Bourg-Centre et de ses habitants.

J'ose à nouveau analyser ce résultat (82% des votants) comme la marque d'une réelle reconnaissance du travail accompli au cours de mes deux précédents mandats de maire, mais aussi d'une confiance renouvelée à toute l'équipe pour les années à venir.

Comme en 2008, cette équipe partiellement renouvelée, est placée sous le signe de la pluralité et de la diversité par les neuf femmes et les dix hommes qui la composent, par les métiers qu'ils exercent, par les quartiers où ils demeurent, pour leur implication dans la vie associative et par leur origine. Certes, la parité étant devenue cette année une obligation, nous n'en étions quand même pas très loin en 2008.

La grande nouveauté de ce scrutin a été caractérisée pour les électeurs, par l'application des nouvelles règles électorales avec l'impossibilité, entre autres, de panacher ou rayer des noms sous peine de nullité, dans la liste.

Pour les communes de plus de 1000 et jusqu'à 3499 habitants, cela constituait un changement radical dans notre approche d'une élection municipale. Cet élément est, je pense, responsable du taux d'abstention que nous avons connu.

Quelques mots pour remercier celles et ceux qui ont fait le choix de prendre du recul et n'ont pas sollicité vos suffrages. La qualité de leur engagement pour notre collectivité n'a d'égal que le travail qu'ils ont réalisé et que le temps qu'ils ont consacré à leurs responsabilités. Ils furent présents, ils participèrent et ils ont apporté leur pierre à l'édifice commun pour l'embellissement et l'enrichissement de notre commune. Qu'ils en soient toutes et tous très chaleureusement remerciés : Martin WAECKEL – Michel BEHRA – Claude MURA – Martine DIFFOR – Emilie GSTALDER – Marie-Paule HANS – Béatrice LUTTRINGER – Annick SCHERLEN.

Par ce vote du 23 mars dernier, vous avez aussi ratifié une gestion financière saine et responsable. La maîtrise solide des dépenses et une trésorerie solide nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

La nouvelle équipe est élue de femmes et d'hommes d'action et de conviction, m'accompagnera pour les six années à venir et ensemble nous accomplirons les projets tels que nous vous les avons présentés sur notre document pendant la campagne électorale.

- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie tout en préservant notre environnement ;
- Favoriser la dynamique de notre cité ;
- Intensifier nos initiatives en faveur de l'ensemble de la population ;
- Participer activement aux réflexions et projets innovants au sein de notre Communauté de Communes et affirmer notre position de Bourg-Centre.

Ce programme est ambitieux, malgré la baisse des dotations de l'Etat, et nous avons besoin de tous les Saint-Amarinois pour le mettre en œuvre dans la passion et l'amour que nous portons à Saint-Amarin, au-delà des clivages partisans. C'est tous ensemble en partenariat fort avec les forces vives que constituent le milieu associatif et les acteurs socio-économiques que nous allons à nouveau travailler pour le bien-être de notre chère cité.

Quelques mots pour rappeler ces temps forts qui se déroulent tout au long de cette année 2014 dans le cadre du centenaire du début de la première guerre mondiale de 1914 mais surtout de ce centenaire du Retour à la France des Vallées de la Thur et de la Doller. Il est à noter que le travail en commun des communes de Saint-Amarin, Thann, Masevaux et Dannemarie a été récompensé par l'obtention du label national « centenaire » et du label régional.

Je vous invite vivement dès à présent à participer aux diverses manifestations du second semestre dont vous trouverez plus de détails en feuilletant vos brèves et la plaquette jointe.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter d'agréables vacances.

**Bel été à toutes et à tous !  
Votre dévoué maire,**

Charles WEHRELEN



# Nouveau Conseil Municipal

## Les commissions du Conseil Municipal

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### SERVICES A LA POPULATION et GESTION PATRIMONIALE

Cadre de vie – Sécurité – Urbanisme – Voirie – Bâtiments – Associations – Forêt – Chasse  
Charles WEHRELEN, maire

- SCHEIBEL Jean-Claude,
- EHLINGER René,
- FINCK Yannick,
- HILDENBRAND Bastien,
- KESSLER Martine,
- PETER Véronique,
- SPERISSEN Alain.

### FINANCES et DYNAMIQUE LOCALE

Finances – Développement économique – Jeunesse – CME – Périscolaire – Loisirs – Jumelage  
Vice-Président : Cyrille AST, adjoint au maire

- EHLINGER René,
- FINCK Yannick,
- DA COSTA Jessica,
- HILDENBRAND Bastien,
- SPERISSEN Alain,
- HUBER Emmanuelle.

### CULTURELLE

Culture – CAPSA – Brèves – Tourisme  
Vice-Président : Jean SAUZE, adjoint au maire

- ERHARD Huguette,
- EHLINGER René,
- DA COSTA Jessica,
- HILDENBRAND Bastien,
- PLATAROTI Gabrielle.

### FESTIVITÉS et LOGEMENTS

Fêtes et Cérémonies – Logements – Cimetière  
Vice-présidente : Marie-Christine LOCATELLI, adjoint au maire

- SCHEIBEL Jean-Claude,
- ERHARD Huguette,
- WALTER Christophe.

### ENVIRONNEMENT - EMBELLISSEMENT

Fleurissement – Décorations – 'Journée Citoyenne'  
Vice-présidente : Michèle JOUHANNET, adjoint au maire

- ERHARD Huguette,
- PETER Michèle,
- KESSLER Martine,
- PLATAROTI Gabrielle.





# Nouveau Conseil Municipal

## Les délégués et représentants de Saint-Amarin dans les différents organismes – 2014

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

(Le maire + 5 élus + 5 membres nommés)

- . l'assistante sociale de St-Amarin
- . l'assistante sociale de l'APA
- . M. le curé
- . un (e) représentant (e) de l'UDAF
- . Association St-Vincent de Paul

Président : Charles WEHRLLEN, maire

- . Michelle JOUHANNET
- . Cyrille AST
- . Jean-Charles FRITHMANN
- . Huguette ERHARD
- . Jessica DA COSTA

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES de la vallée de SAINT-AMARIN**

- . Charles WEHRLLEN
- . Marie-Christine LOCATELLI
- . Jean SAUZE
- . Véronique PETER

### **C M E (Conseil Municipal des Enfants)**

- . Cyrille AST
- EHLINGER René
- FINCK Yannick
- DA COSTA Jessica
- HILDENBRAND Bastien
- SPERISSEN Alain
- HUBER Emmanuelle

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE**

Titulaire : Charles WEHRLLEN, maire  
Suppléant : Cyrille AST, maire-adjoint

### **PARC NATUREL DES BALLONS DES VOSGES**

- . Charles WEHRLLEN, maire (titulaire)
- . Véronique PETER (suppléante)

### **GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE (G.I.C.)**

- . M. le maire Charles WEHRLLEN

### **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT-RHIN**

- . Charles WEHRLLEN, maire
- . Jean SAUZE, maire-adjoint

### **BRIGADE VERTE**

- . le maire Charles WEHRLLEN (titulaire)
- . Huguette ERHARD (Suppléant)

### **SYNDICAT MIXTE DE LA THUR-AMONT**

- Titulaires :
- . Charles WEHRLLEN, maire
  - . Cyrille AST, maire-adjoint
- Suppléants :
- . René EHLINGER
  - . Gabrielle PLATAROTI

### **REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DES ASSOCIATIONS**

#### **AMIS DU MUSÉE SERRET**

- . Charles WEHRLLEN
- . Jean SAUZE
- . René EHLINGER

#### **ASSOCIATION CAPSA**

Culture – Animation - Projets

Président : Jean SAUZE, maire-adjoint

- . Cyrille AST
- . René EHLINGER
- . Jessica DA COSTA
- . Gabrielle PLATAROTI
- . Huguette ERHARD
- . Bastien HILDENBRAND

#### **CONSEIL DE FABRIQUE**

Membre de droit :  
Charles WEHRLLEN, maire

#### **UNION PAROISSIALE**

- . Charles WEHRLLEN, maire
- . Marie-Christine LOCATELLI
- . Cyrille AST, maire-adjoint - Président
- . Charles WEHRLLEN, maire
- . Marie-Christine LOCATELLI
- . René EHLINGER
- . Alain SPERISSEN

#### **ASSOCIATION « COMITÉ DE JUMELAGE AUXERRE/ST-AMARIN**



# L e conseil municipal

## Compte-rendus des séances :

### DU VENDREDI 24 JANVIER 2014 À 20 H

#### POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU de la RÉUNION du 18 octobre 2013 :

Le compte rendu de la séance du 18 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.



#### POINT 2: CONTRAT NATURA 2 000 – Délib. 2014-01

Monsieur Le Maire accueille Fabien DUPONT, Chargé de mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et Charles PILLAIN, responsable ONF de l'Unité Territoriale de Saint-Amarin qui exposent aux conseillers :

- ✓ Le projet d'îlots de sénescence Natura 2000 et les zones consacrées,
- ✓ Les mesures du contrat proposé (engagements techniques, conditions de financements).

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **APPROUVE** le projet de Contrat Natura 2000 qui lui a été présenté, notamment le plan de financement et les engagements juridiques et techniques.
- ✓ **SOLLICITE** une rétribution (crédits État-Europe) de **54 600 €** pour la mise en place, en forêt communale, de trois îlots de sénescence complets en parcelles A/B, E et 13.



#### POINT 3: ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES A MARTELER 2014 – Délib. 2014-02

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2013.



#### POINT 4: PROGRAMME DES TRAVAUX 2014 EN FORÊT COMMUNALE – Délib. 2014-03

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation 2014, et le programme des travaux patrimoniaux (maintenance, sylviculture, infrastructure et d'accueil du public 2014).



#### POINT 5: BUDGET FORÊT: ADMISSION EN NON VALEUR – Délib. 2014-04

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :  
- N° 40 rôle 3321 et n° 15 rôle 93321  
- N° 72 et n° 116 – Façonnage individuel de bois.



#### POINT 6: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – Délib. 2014-05

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2014, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.



#### POINT 7: RÉVISION DES TAXES ET TARIFS – Délib. 2014-06

Au vu de la conjoncture actuelle et de la diminution des recettes enregistrées sur l'exercice 2013, Charles WEHLEN, Maire, propose le maintien des tarifs 2013.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des présents,

- ✓ **DÉCIDE** le maintien des tarifs appliqués en 2013.
- ✓ **APPROUVE** le tableau des taxes et tarifs en vigueur à SAINT-AMARIN et en fixe les montants, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- ✓ **MAINTIEN** les TARIFS des concessions cimetièrre et columbarium.

#### POINT 8: RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX – Délib. 2014-07

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de modifier les loyers des bâtiments communaux; selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2<sup>e</sup> trim. 2013 qui autorise une augmentation de 1,20 %.
- ✓ **PRÉCISE** que cette augmentation prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.



#### POINT 9: ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX – RUE SAINT MARTIN – Délib. 2014-08

**Le Conseil Municipal**, dans le cadre des délégations consenties au Maire,

- ✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de réfection de la voirie rue Saint-Martin à l'entreprise SARMAC conforme dans l'estimation – **55 985,19 € HT**,
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits à la section d'investissement du Budget Primitif 2014.



#### POINT 10: MOTION SUR LE FUTUR CANTON – Délib. 2014-09

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **REGRETTE** de ne pas avoir été consulté officiellement sur le projet de carte cantonale, car une telle démarche ne peut que porter atteinte aux nécessaires relations de confiance entre l'État et les Collectivités.
- ✓ **JUGE** le découpage cantonal proposé pertinent dans la mesure où il respecte la cohérence et l'unité des communautés de communes qui composent notre territoire.
- ✓ **CONSIDÈRE** que le fait d'attribuer au futur canton le nom de la commune la plus peuplée est réducteur.
- ✓ **DEMANDE** que le futur canton qui recouvrira notre entité géographique porte le nom de « Canton de Cernay-Thann-Saint-Amarin » ou, à défaut « Canton de la Thur », plus conforme et respectueux de la réalité de l'organisation du territoire et de la perception qu'en ont ses habitants.



#### POINT 11: RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – Délib. 2014-10

M. Le Maire présente un bilan des souhaits des parents au vu des réponses reçues.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- ✓ **PREND ACTE** à compter de la rentrée de septembre 2014 de l'organisation du temps scolaire retenue :  
\* Le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 = 3 heures.  
\* Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 15 = 5 h 25 x 4 jours = 21 heures.



#### POINT 12: DEMANDE D'ACHAT D'INVESTISSEMENT POUR LA MUSIQUE MUNICIPALE – Délib. 201-11

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des présents,

- ✓ **APPROUVE** l'acquisition d'un piano numérique KURZWEIL SP58 et d'un Ampli LANEY Audiohub AH300;
- ✓ **AUTORISE** la dépense totale estimée à hauteur de **1 769 € TTC** décomposée comme suit :  
- **1 320 € pour le piano numérique KURZWEIL SP 58**,  
- **449 € pour l'ampli LANEY Audiohub AH300.**

#### POINT 13: CRÉATION D'UNE LUDOTHÈQUE À SAINT-AMARIN. Délib. 2014-12

Après avoir entendu les explications et estimé les coûts à engager,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des présents,

- ✓ **APPROUVE** la création d'une ludothèque dans le cadre de la

# Le conseil municipal

## Compte-rendus des séances :

- convention de partenariat avec l'association « La Ludo d'Émilie » ;
- ✓ **AUTORISE** l'acquisition par la Ville de matériels, mobiliers et jeux qui seront mis gracieusement à disposition de l'association tout en restant propriété de la Ville;
  - ✓ **SOLLICITE** des subventions auprès de la Caisse d'Allocation Familiale.



### POINT 14: DIVERS & COMMUNICATIONS

L'attention de M. le Maire est attirée:

1. sur un affaissement de mur au droit d'une propriété rue du Schmiedeberg
2. sur du stockage de bois de chauffage le long des propriétés qui empiète sur la chaussée déjà étroite.

## DU MARDI 18 MARS À 20 H

### Point n° 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 JANVIER DERNIER

Le compte rendu de la séance du 24 janvier 2014 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.



### Point n° 2: COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GÉNÉRAL 2013- Délib. 2014-13

**Le conseil municipal,**

- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

#### RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2013 :

<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2013</b>	<b>1 316 360,12 €</b>
<b>Déficit d'investissement de l'exercice 2013</b>	<b>223 106,34 €</b>
<b>EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE</b>	<b>1 093 253,78 €</b>



### Point n° 3: COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2012 – Délib. 2014-14

**Le conseil municipal,**

- ✓ Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Point n° 4: SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS – Délib. 2014-2015

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ✓ **DÉCIDE** l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de **1 800 €**.



### Point n° 5: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2014 – Délib. 2014-16

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité;

- ✓ **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de: **450 € pour l'association «Le Markstein ça vous gagne» en vue de soutenir le festival 2014 du cirque 'CirkoMarkstein'.**



### Point n° 6: TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL – Délib. 2014-17

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité;

- ✓ **A. CRÉÉ LES 3 POSTES SUIVANTS** à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014:
  - \* Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles Principal de 2<sup>e</sup> Classe à temps non complet 28.62/35<sup>e</sup>
  - \* Agent de Maîtrise principal à temps complet
  - \* Adjoint technique de 2<sup>e</sup> Classe à temps complet
- ✓ **B. SUPPRIME LES 3 POSTES SUIVANTS** à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014:
  - \* Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles de 1<sup>re</sup> Classe à

temps non complet 28.62/35<sup>e</sup>

\* Agent de Maîtrise à temps complet,

\* Agent technique principal (libre depuis 2007) à temps complet

- ✓ **C. FIXE** le tableau des effectifs du personnel communal fonctionnaire au 1<sup>er</sup> avril 2014.



### Point n° 7: DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE DE CRÉDITS AFFECTÉS AU RÉGIME INDEMNITAIRE – Délib. 2014-18

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité;

- ✓ **DÉCIDE** de fixer l'enveloppe de crédits affectés au régime indemnitaire telle que proposée par le Maire,
- ✓ **CHARGE** M. le Maire de la répartition des indemnités selon les critères en place.



### Point n° 8: BILAN 2013 DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS – Délib. 2014-19

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité;

- ✓ **PREND ACTE** sur l'exercice 2013 :
  - De la perception du produit de la cession de terrain à M. Joseph PETER.



### Point n° 9: CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 – Délib. 2014-20

Le programme 2014 de Commémoration du Centenaire de la Guerre 1914-1918 au Musée et au CAP est distribué aux conseillers.

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ✓ **ACCEPTE** de prendre à sa charge tous les coûts induits par la commémoration du Centenaire de la Guerre 1914-1918 et l'inscription des montants correspondants au Budget Général 2014.
- ✓ **AUTORISE** le remboursement à la Ville de THANN de la quote-part financière du projet commun de plaquette et de publicité sur présentation d'une facture.
- ✓ **DÉCIDE** que les recettes liées à la vente du livre de Gilbert MENY seront reversées par le Musée au Budget Général de la Ville.



### Point n° 10: COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET FORÊT 2013 – Délib. 2014-21

**Le conseil municipal,**

- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

#### RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET FORÊT 2013 :

<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>592,03 €</b>
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>919,58 €</b>
<b>EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE</b>	<b>1 511,61 €</b>

Après le vote, M. le Maire réintègre sa place et remercie le conseil pour sa confiance.



### Point n° 11: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2013 - Délib. 2014.22

**Le conseil municipal,**

- ✓ Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



### Point n° 12: DIVERS & COMMUNICATIONS



# L e conseil municipal

## Compte-rendus des séances :

### DU LUNDI 14 AVRIL 2014 À 20 H

Point 1 : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL - Délib. 2014-27

M. le Maire propose que soient formées des commissions de travail au sein du conseil municipal, au nombre de 5 (cinq).

Il invite les conseillers à s'inscrire dans la ou les commissions de leur choix.

**Veuillez consulter le tableau en page 3.**



Point 2 : MISE EN PLACE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) - Délib. 2014-28

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** d'élire cinq personnes au sein du conseil municipal et d'en nommer autant,

✓ **PROCÈDE** à l'élection des membres du CCAS.

Sont élus :

- Charles WEHRLÉN, maire, président de droit du CCAS,
- Michèle JOUHANNET, vice-présidente du CCAS,
- Cyrille AST, adjoint au maire,
- Jean-Charles FRITHMANN,
- Huguette ERHARD,
- Jessica DA COSTA

conseillers municipaux, pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.

✓ **PREND ACTE** de la liste des personnes nommées par M. le maire parmi les personnes socialement engagées :

- M<sup>me</sup> SPENGLER, assistante sociale,
- M<sup>me</sup> MATTLER, assistante sociale du pôle gérontologique,
- M. le curé Georges CIECHOMSKI,
- Un représentant de l'UDAF,
- M. Jean François MULLER, association Saint-Vincent-de-Paul.



Point 3 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) - Délib. 2014-29

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

✓ **PROCLAME** élus les membres titulaires suivants :

Charles WEHRLÉN, maire, président de la Commission d'Appel d'Offres, membre de droit ;  
Jean SAUZE ; B. René EHLINGER ; C. Jean-Claude SCHEIBEL ;

✓ **PROCLAME** élus les membres suppléants suivants :

A. Christophe WALTER ; B. Jean-Charles FRITHMANN ;  
C. Michèle JOUHANNET.



Point 4 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) - Délib. 2014-30

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** pour que cette nomination puisse avoir lieu, et dans le respect des conditions à remplir, de dresser une liste de 32 contribuables de la commune.



Point 5 : ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES - Délib. 2014-31

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **ÉLIT** pour siéger au Parc Naturel National des Ballons des Vosges :

- Délégué titulaire : Charles WEHRLÉN Maire.
- Déléguée suppléante : Véronique PETER.



Point 6 : ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT-RHIN - Délib. 2014-32

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **ÉLIT** en qualité de délégués pour siéger au Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin :

- Charles WEHRLÉN - Maire.
- Jean SAUZE - adjoint au maire.



Point 7 : ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SYNDICAT MIXTE DE LA THUR-AMONT - Délib. 2014-33

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **ÉLIT** pour siéger au Syndicat Mixte de la Thur Amont :

- Délégués titulaires : Charles WEHRLÉN Maire et Cyrille AST adjoint au maire
- Délégués suppléants : René EHLINGER et Gabrielle PLATAROTI



Point 8 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE - Délib. 2014-34

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **NOMME** M. Charles WEHRLÉN, maire en qualité de représentant de la Ville de Saint-Amarin auprès du G.I.C.



Point 9 : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE - Délib. 2014-35

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **ÉLIT** en son sein les conseillers municipaux suivants :

- M. le maire Charles WEHRLÉN, président ;
- M. Cyrille AST ; M. René EHLINGER et M. Jean-Claude SCHEIBEL.

Point 10 : 2014-36 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **DÉSIGNE** en qualité de représentants de la Ville au Conseil d'administration du collège :

- Titulaires : M. Charles WEHRLÉN, maire et M. Cyrille AST, adjoint au maire
- Suppléantes : M<sup>mes</sup> Emmanuelle HUBER et Gabrielle PLATAROTI



Point 11 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES - Délib. 2014-37

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **DÉSIGNE** M. Charles WEHRLÉN, maire et M<sup>me</sup> Huguette ERHARD, en qualité de membres du conseil municipal représentant la Ville de SAINT-AMARIN au sein du Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunales - Brigade Verte.





# L e conseil municipal

## Compte-rendus des séances :

### Point 12 : REPRÉSENTATION COMMUNALE DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES LOCALES – Délib. 2014-38

M. le maire invite l'assemblée à nommer des représentants de la Ville de SAINT-AMARIN dans les différentes associations dont le statut le prévoit :

**Veillez consulter le tableau en page 4.**



### Point 13 : DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL – Délib. 2014-39

M. le maire liste les délégations susceptibles de lui être consenties et s'appuie sur des exemples pour favoriser la bonne compréhension de chacun

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE**, pour la durée du présent mandat, de confier 25 délégations à M. le Maire.



### Point 14 : INDEMNITÉS DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS – Délib. 2014-40

**Le conseil municipal**, après délibération et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** et avec effet au 28 mars 2014, date de l'entrée en fonction

du maire et des adjoints de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoints :

1. maire: 43 % de l'Indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique;

2. adjoints au maire: 16,5 % de l'Indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour les adjoints ci-dessous listés :

- Cyrille AST 1° adjoint - Marie-Christine LOCATELLI 3° adjoint

- Jean SAUZE 2° adjoint - Michèle JOUHANNET 4° adjoint

Les indemnités de maire et d'adjoints au maire sont majorées par application du taux de 15 % prévu pour les communes chef-lieu de canton par les articles L.2123-22 et R. 2123-23 du CGCT.



### Point 15 : DIVERS & COMMUNICATIONS

#### THERMOGRAPHIE

65 personnes s'étaient inscrites pour la thermographie.

50 personnes ont participé à la restitution le 31 mars dernier au CAP.

#### VÉLOPARTAGE

Dans le cadre du développement de l'intermodalité et des mobilités douces, la Ville met en place avec le Pays Thur Doller « l'expérimentation d'un réseau de vélopartage dans la vallée de la Thur ».

#### HAUT-RHIN PROPRE

La journée citoyenne 'Opération sentiers' sur le ban de Saint-Amarin est prévue le samedi 24 mai 2014.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Distribution aux élus d'un petit mémento préparé en interne sur « le conseil municipal » - « Compétence du conseil municipal » - « Attributions du maire ».



## DU LUNDI 28 AVRIL 2014 À 18 H 30

### Point 1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL DERNIER

Le compte rendu de la séance du 14 avril 2014 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé **à l'unanimité**.



### Point 2 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013 DU BUDGET GÉNÉRAL Délib. 2014-41

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2013.

Il propose l'affectation de l'excédent disponible dans les conditions suivantes :

Excédent net à affecter	<b>1 316 360,12 €</b>
Réserve (compte 1068)	<b>255 285,34 €</b>
Report à nouveau créditeur (002)	<b>1 061 074,78 €</b>

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** :

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2013 du budget Général comme proposé.



### Point 3 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2014 DES TAXES DIRECTES LOCALES Délib. 2014-42

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE**, le maintien à l'identique de 2013 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2014,

HABITATION: 9,05 %

FONCIER BÂTI: 12,66 %

FONCIER NON BÂTI: 75.86 %



### Point 4 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

Le conseil municipal accepte le maintien des montants votés en 2013.



### Point 5 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2014 – Délib. 2014-43

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis, ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2014 et l'arrête aux montants suivants :

- Dépenses totales de fonctionnement	<b>2 857 000 €</b>
- Recettes totales de fonctionnement	<b>2 857 000 €</b>
- Dépenses d'investissement	<b>1 570 000 €</b>
- Recettes d'investissement	<b>1 570 000 €</b>
soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2014 de	<b>4 427 000 €</b>





# Le conseil municipal

## Compte-rendus des séances :

### Point 6 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET FORÊT 2013 – Délib. 2014-44

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2013 et propose l'affectation de l'excédent disponible dans les conditions suivantes :

Excédent net à affecter	<b>592,03 €</b>
Réserve (compte 1068)	<b>0,00 €</b>
Report à nouveau débiteur (002)	<b>592,03 €</b>

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2013 du budget Forêt comme proposé.



### Point 7 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF FORÊT 2014 – Délib. 2014-45

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis, **ADOpte** à l'unanimité, le budget primitif Forêt 2014 et l'arrête aux montants suivants :

- Dépenses totales de fonctionnement	<b>256 000 €</b>
- Recettes totales de fonctionnement	<b>256 000 €</b>
- Dépenses d'investissement	<b>2 100 €</b>
- Recettes d'investissement	<b>2 100 €</b>
soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2014 de	<b>258 100 €</b>



### Point 8 : DIVERS & COMMUNICATIONS

#### MANIFESTATIONS

- ✓ Dans le cadre du Centenaire de la Guerre 14-18, une invitation au vernissage du Musée SERRET le samedi 3 mai 2014 à 17 heures est remise aux élus. L'exposition Menschen imKrieg qui se tiendra au CAP du 13 au 30 août 2014
- ✓ Salon THUR PASSION au CAP les 3 et 4 mai 2014

## DU VENDREDI 20 JUIN 2014 À 19 H

### Point 1 : ÉLECTION DES SÉNATEURS – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS – Délib. 2014-46

#### Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<b>18</b>
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<b>0</b>
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	<b>18</b>

La liste WEHREN Charles a obtenu 18 suffrages

Le maire a proclamé élus les candidats de la liste Charles WEHRELEN :

#### 1. DÉLÉGUÉS :

Charles WEHRELEN ; Marie-Christine LOCATELLI ; Cyrille AST ; Michelle JOUHANNET ; Jean SAUZE

#### 2. SUPPLÉANTS :

Huguette ERHARD ; Jean-Claude SCHEIBEL ; Martine KESSLER



### Point 2 : MODIFICATION DE DEUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL – Délib. 2014-47

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

✓ **DÉCIDE** de modifier la délibération 2014-39 du 14 avril 2014 de la façon suivante :

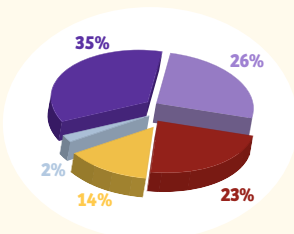
- **Alinéa 16 :** Intenter au nom de la commune des actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Le Conseil Municipal donne cette délégation dans tous les cas se présentant.
- **Alinéa 25 :** Retrait de cette délégation autorisant le Maire à prendre, au nom de la commune, toute décision concernant l'établissement des demandes de subventions à destination de l'Union Européenne, de l'État, de la Région, du Département et de tous les organismes référencés.



# Le budget 2014

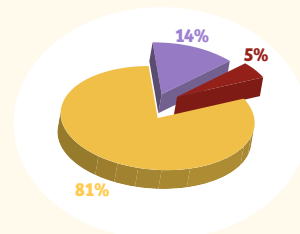
## Dépenses de fonctionnement 2 857 000 €

charges à caractère général	743 750,00
charges du personnel	646 950,00
charges de gestion courante	417 300,00
charges financières	54 000,00
virement à la section d'investissement	995 000,00



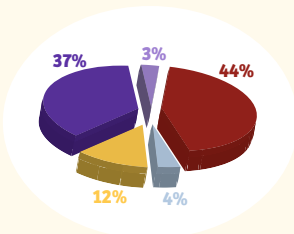
## Dépenses d'investissement 1 570 000 €

déficit d'investissement reporté	223 106,34
remboursement d'emprunts	71 289,45
travaux d'investissement	1 275 604,21



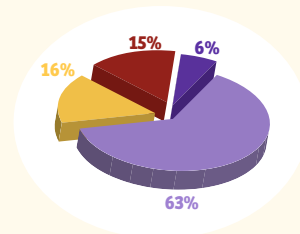
## Recettes de fonctionnement 2 857 000 €

produits des services	81 100,00
impôts et taxes	1 267 068,00
loyers	102 400,00
dotations & participations	345 357,22
excédent de fonctionnement reporté	1 061 074,78



## Recettes d'investissement 1 570 000 €

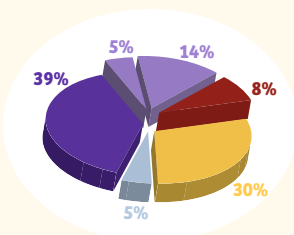
virement de la section de fonctionnement	995 000,00
excédent de fonctionnement capitalisé	255 285,34
subventions d'investissement	226 646,45
dotations	93 068,21



# Le budget forêt

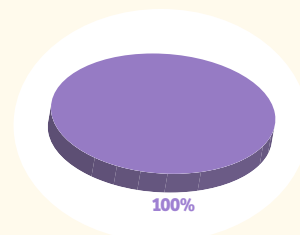
## Dépenses de fonctionnement 256 000 €

débardage	32 000,00
honoraires ONF	20 000,00
entretien	78 000,00
autres charges	12 377,00
personnel	100 832,58
remboursement frais gestion Com. Com	11 777,00
virement section d'investissement	1 013,42



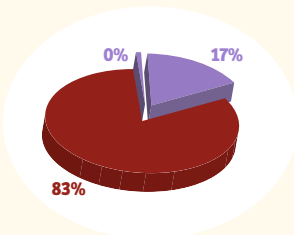
## Dépenses d'investissement 2 100 €

immobilisations corporelles	2 100,00
-----------------------------	----------



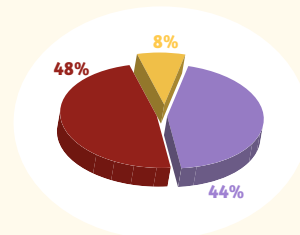
## Recettes de fonctionnement 256 000 €

menus produits, bois d'affouage	34 007,97
coupes de bois	166 800,00
excédent de fonctionnement reporté	592,03
dotations & participations	54 600,00



## Recettes d'investissement 2 100 €

excédent d'investissement reporté	919,58
Virement de la section de fonctionnement	1 013,42
Amortissement plantations et réseaux de voirie	167,00





# Centenaire Guerre 14-18

**En cette année de commémoration du centième anniversaire du début de la guerre de 14-18 mais surtout de la reprise de la vallée par les troupes françaises, le musée Serret et celui de La Vallée de Saint Ammarin ainsi que la ville se sont fortement mobilisés pour rendre hommage à la tourmente dans laquelle la vallée a été plongée.**



Ce n'est pas la traditionnelle histoire militaire qui est au cœur de cette présentation mais les souffrances de la population, des soldats et des mourants, des femmes et des enfants. Tous étaient des acteurs et/ou des victimes de la guerre. 32 biographies permettent de comprendre comment le conflit toucha et empoisonna tous les secteurs du quotidien en pays de Bade et en Alsace. Derrière le masque de la guerre, ces visages et ces destins d'hommes et de femmes nous appellent à la paix !

À cette occasion, Le Musée Serret propose :

- Une exposition d'œuvres réalisées par des artistes officiels ou non qui ont connu la guerre ou qui s'en sont inspirés.
- Une exposition d'aquarelles réalisées par un peintre imagé contemporain, André VEDEL.
- Une exposition temporaire concernant le matériel du soldat ainsi que des documents d'archives inédits.

Ces efforts sont récompensés par l'obtention de deux labels :

- **Mission Centenaire (label national).**
- **14-18, Alsace le Centenaire (label régional).** (Labels présents sur notre couverture).

En point d'orgue, la ville de Saint-Amarin accueillera au CAP et en partenariat avec le Musée Serret, du 13 au 31 août 2014, l'exposition internationale :

## MENSCHEN IM KRIEG



Une bonne exposition s'accompagne d'une publication scientifique. Ainsi, Gilbert MENY, conservateur du Musée Serret publie et présente en conférence le résultat de ses recherches dans les archives des communes de la vallée et dans de nombreux documents d'époque concernant la vie de tous les jours, les conséquences au quotidien de l'état de guerre et de la présence de milliers de soldats dans nos villages.

Le livre est disponible à la vente à la mairie, à l'Office de Tourisme et au Musée Serret au prix de 15 €.

La première page de ce bulletin est la reproduction de la couverture du livre.



### Dates à retenir :

**13 août 2014 :** inauguration exposition « MENSCHEN IM KRIEG » et conférence Gilbert MENY au CAP

**10 septembre :** conférence Gilbert MENY

**26 septembre :** concert LA FOLIA au CAP (voir page 15 prochainement)

**10 novembre :** conférence Gilbert MENY

### Musée Serret :

Ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre de 14 à 18 h (fermé le mardi)  
Téléphone : 03 89 38 24 66

# La vie dans notre cité

### Travaux dans la cité



Entretien cimetière militaire



Réfection des deux fontaines du Kattenbach



Balayage mécanisé



Travaux de voirie rue Saint Martin

### Journée citoyenne

Le 7 juin, 70 participants environ issus des diverses associations Saint-Amarinoises se sont donné rendez-vous pour participer à la journée citoyenne.

Ils ont participé à 4 chantiers :

- Ouverture du sentier de liaison entre Herrenwald et Bokstein
- Nettoyage sentier au Stockenberg
- Rénovation du sentier menant à la cabane du Bokstein
- Contribution au nettoyage du cimetière militaire

Dernières recommandations avant le départ sur les chantiers

La journée de travail s'est achevée autour d'une collation conviviale servie au cercle catholique



### Salon Thur Passion

LE 10<sup>e</sup> salon THUR PASSION s'est tenu les 3 et 4 mai au CAP.+ de 30 exposants ont montré leurs techniques artistiques et artisanales

Gravure sur verre, peinture sur porcelaine, travail du bois, bijoux, peintures sur soie, voilà quelques spécialités que les visiteurs ont pu admirer.

Un passionné a notamment exposé un immeuble construit en allumettes, difficile d'imaginer le nombre utilisé !

**Le salon THUR PASSION était l'occasion de rencontrer des artisans et des amateurs passionnés par leur art.**





# La vie dans notre cité

## Appel du 18 Juin

*Sous l'initiative de la Ville de Saint-Amarin, la commémoration de l'Appel du 18 juin a rassemblé bon nombre d'élus et un public sensible au devoir de mémoire de l'action du Général De Gaulle.*

Poèmes lus par les enfants, allocutions des personnalités, musique patriotique jouée par la Musique Municipale et la Clique des Pompiers, et

dépôt de gerbes ont ponctué cette cérémonie traditionnelle dans notre cité. Le chant des Partisans exécuté par la Musique Municipale a été précédé par l'intervention de notre Maire, Charles Wehrle qui a relevé que «l'Appel du 18 juin rappelle que la république est une idée qui dépasse les hommes; elle permet à chaque citoyen de disposer de droits et de devoirs».



## Inauguration de la Ludo d'Émilie

Samedi 14 juin à 11h, le Maire, Charles Wehrle, a inauguré la ludothèque communale en présence de Monsieur Bubendorf, vice-président de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin, de Monsieur Wersinger, président des ludothèques d'Alsace, et de nombreux élus et représentants d'associations de la communauté de communes.

Émilie Gstalder, qui est à l'origine du projet, est très heureuse de pouvoir proposer plus de 350 jeux de société et de réflexion aux enfants mais également aux adultes. La ludothèque se trouve dans les locaux du Centre technique de la ville, rue de Ranspach.

Une équipe de bénévoles vous y accueillera et vous fera découvrir ce nouvel espace ludique.



L'utilisation des jeux sur place est gratuite et le prix de la carte annuelle de prêt s'élève à 12 euros par famille. Les jeux peuvent être empruntés durant trois semaines moyennant un petit forfait.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Ludo d'Émilie au 03 89 37 83 05 ou par courriel à l'adresse suivante : [laludodemilie@gmail.com](mailto:laludodemilie@gmail.com)

# La vie dans notre cité

## Bourse aux tableaux

La 2<sup>e</sup> bourse aux tableaux s'est tenue dimanche 11 mai au CAP. Trente cinq stands proposaient toiles, objets, livres...

Dès l'entrée du CAP, le visiteur pouvait apprécier la densité des œuvres proposées. Organisée par le collectionneur Robert ANISIMOFF, cette bourse a tenu toutes ses promesses tant au niveau qualité que quantité. Le public pouvait s'offrir des œuvres à portée de bourse puisque les prix constatés allaient de 20 à 1500 €

Les visiteurs, nombreux, fouillaient, cherchaient, auscultaient, évaluaient. Certains partaient avec un colis sous le bras, le fruit de leur coup de cœur ! Préalablement, en avril, Robert ANISIMOFF avait organisée une exposition autour des peintres alsaciens du siècle. Cette exposition a permis d'admirer les œuvres de peintres Haut-Rhinois connus et moins connus.



## 2<sup>e</sup> Salon du Modélisme

L'amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé son 2<sup>e</sup> salon du modélisme les samedi 24 et dimanche 25 mai.

Les collectionneurs et le grand public ont pu admirer dans la salle du CAP de formidables modèles réduits !

24 exposants ont présenté leurs œuvres comme une pompe à béton au 1/8<sup>e</sup>, une locomotive anglaise, trains, hélicoptères, engins de TP et de nombreux véhicules de secours.

Ils pouvaient notamment admirer une locomotive à vapeur 141R de 1944 pesant 197 Kg, constituée de 3605 pièces et ayant nécessité 5298 heures de travail.

Le salon du modélisme est également une bourse d'échanges entre collectionneurs qui échangent ou vendent leurs modèles ou composants.

Pour ceux qui le souhaitaient, un déjeuner convivial était proposé par l'amicale le dimanche midi.





# La vie dans notre cité

## Concert Gala Musique Municipale



**Le 31 mai 2014**, le CAP a accueilli le concert de gala de la Musique Municipale, sous la direction de Nicolas Jarrige et la présidence de Christian Arnold.

Cette belle soirée musicale, ayant pour thème les danses du monde a enchanté le public mélomane en le faisant voyager à travers différents pays d'Europe et d'ailleurs, de la Russie avec Casse-noisette, à l'Autriche et son beau Danube bleu, via l'Espagne, les pays celtiques, jusqu'aux Caraïbes, sans oublier Paris et son French cancan

endiablé, dansé par de jolies jeunes filles venues tout exprès de Moosch moulin rouge pour réjouir les spectateurs éblouis qui les ont rappelées encore et encore...

Après un court entracte, permettant à chacun de reprendre son souffle, c'est le petit train de la vallée de Nicolas Jarrige qui a embarqué tout le monde pour la deuxième partie avec l'alsacien, l'alsacienne en habit traditionnels pour présenter la petite suite de danses folkloriques, marches, polkas, scottischs et valse... Époustouflante suite !...

Et ce n'est pas tout, car après un petit détour par l'Irlande, les musiciens et leur public se sont retrouvés en Angleterre, avec Supertramp, puis les Rolling Stones pour un rock plein d'énergie, de lumière et de rythme qui a duré jusqu'au bout de la nuit, ou presque...

Finalement, des airs et danses pleins la tête, du rêve plein les yeux, la joie dans le cœur, chacun est rentré dans son foyer bien content, en attendant le rendez-vous de l'an prochain pour de nouvelles aventures musicales originales.

## Gala Majorettes

**Le 24 mai**, les majorettes de Saint-Amarin nous ont fait voyager à travers le monde grâce à leur Gala de fin d'année. Munies de leurs bâtons de twirling et de leurs pompons, les majorettes ont dansé sur des musiques du monde. De la Chine au Brésil, du sud de l'Afrique à l'Irlande, elles nous ont fait virevolter et apprécier leur spectacle haut en couleurs. Toutes, de 5 à 17 ans, ont travaillé d'arrache-pied afin d'offrir le meilleur sur scène à un public attendri par les plus petites et émerveillé par la qualité des danses effectuées par les plus grandes. N'oublions pas l'équipe d'encadrement et plus précisément Carole Kubler, pour tout le travail effectué tout au long de l'année pour aider ces jeunes filles à évoluer et s'épanouir à travers une discipline de moins en moins reconnue. Cette expérience sera reconduite l'année prochaine.



# La vie dans notre cité

## Gala de l'EMHT

L'École de Musique de la Haute-Thur a présenté son gala annuel au CAP de St-Amarin le samedi 7 juin :

### L'EMHT au fil du temps.

C'est en présence des élus locaux, parents et amis que la très dynamique Directrice de l'école, Christelle Etterlen nous a proposé une mise en scène que quelque 200 élèves.

Chaque tableau, introduit par la présidente de l'association, Marie-France François, symbolisait un événement du calendrier. Ainsi, nous avons assisté à un spectacle vivant où tous les élèves ont participé. Ainsi, de la classe d'éveil, jusqu'aux classes de formation musicale les plus avancées, des orchestres harmoniques aux groupes de

musique actuelle, en passant par les ensembles de percussion, cuivre, bois, cordes et chorale, tous nous ont proposé une vision de leur art.

Nous avons profité d'une version revisitée des 4 saisons; d'une apparition de St-Nicolas; d'une surprise de Pâques où toute la salle a participé en accompagnant les artistes à l'aide de maracas; d'ensembles de saxophone (Les fansax'tic), de Djembé et de musique actuelle (Les Stand Bye) qui se sont donné rendez-vous pour la fête des voisins. Le tableau final du bal du 14 juillet tout en lampions et drapeaux tricolores a réuni sur scène tous les participants au spectacle sur fond de Marseillaise modernisée présentée par les Flying Squirel's.



## L'ATEA a fêté ses 30 ans au CAP

Les samedi 14 et dimanche 15 juin, l'Atelier d'Expression Artistique de Saint-Amarin a fêté ses 30 ans !

Le public a eu l'occasion de découvrir la diversité des actions menées par l'association et la qualité du travail accompli.

Les visiteurs ont eu tout le loisir d'admirer les œuvres réalisées, peinture, photos, collections. L'atelier Patrimoine a présenté de nombreux documents et photos anciennes consacrés à la vallée depuis le commerce et l'industrie jusqu'aux footballeurs des années 20-30 en passant par l'historique du train Thann-Wesserling et la transformation de nos villages !

Les enfants n'étaient pas oubliés avec un atelier de bricolage et stand de maquillage. Merci aux membres de l'ATEA pour la qualité de l'exposition.





# La vie dans notre cité

## Les Brèves

### SAINT-AMARIN



#### LE PARI FOU de François MATTER

François Matter, un enfant de Saint-Amarin, a présenté son impressionnant défi au CAP: gravir les 7 plus hauts sommets du monde !

Un seul sommet manquait à François Matter pour accomplir son défi : le mont Vinson, point culminant de l'Antarctique. François Matter a atteint le sommet le 4 janvier dernier ! Devant un auditoire attentif, François Matter a retracé ses ascensions avec photos et films illustrant ses propos. À son palmarès, les plus grands sommets: Elbrouz (Russie), Mc Kinley (Amérique du Nord), Kilimandjaro (Afrique), Aconcagua (Amérique du Sud), Carstensz (Océanie), et bien sûr, le mythique Everest (Asie).

Pour lancer sa conférence, François Matter a soigné son entrée. C'est équipé comme dans l'Antarctique que les auditeurs ont vu arriver l'alpiniste.

**François MATTER,  
un alpiniste exceptionnel !**

#### NOS PETITS CHAMPIONS DE KARATE

Le club de karaté "Arts Martiaux de la Thur"; dont le siège social est à Saint-Amarin ; compte plusieurs sections dont : Karaté et Kobudo traditionnels (armes), Karaté défense et Baby Karaté.

Lors de La dernière coupe d'Alsace le 6 avril 2014, nombreux sont les jeunes et adultes ayant obtenu une place sur le podium.

En particulier 2 enfants de Saint-Amarin : Océane Plataroti, championne d'Alsace Kata et Kata par équipe ainsi que Mathéo Magari, champion d'Alsace Kata et Combat.

Comme chaque année, la fin de saison s'est clôturée par un passage de grade (13 juin 2014) permettant à ses membres l'obtention de la ceinture supérieure.

**Pour toutes inscriptions ou  
renseignements merci de contacter :**

M. Emmanuel Kubler au : 03 89 89 02 25  
ou par e mail : [artsmartiauxthur@free.fr](mailto:artsmartiauxthur@free.fr)



# La vie dans notre cité

## Gala de danse Ouver'Thur 27 juin 2014

Pour la 2<sup>e</sup> année, l'association Ouver'Thur a présenté son spectacle de danse au CAP Saint-Amarin. Devant un public venu en nombre les jeunes danseuses et danseurs ont exécuté de très belles chorégraphies conçues et dirigées par Sophie POZZI-EBERHARD, Professeur de danse classique et moderne. Modern'Jazz, danse classique étaient au programme. Les spectateurs ont pu également apprécier les élèves de Zumba de Catherine ILTIS.

Cette soirée de fête a permis aux élèves de tous âges de se produire sur scène devant plus de 400 personnes, un beau challenge relevé avec Maestria !

**Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.**



## Fête tartes flambées

La Musique Municipale a mis plusieurs mois pour élaborer la fameuse tarte flambée saint amarinoise. Sans dévoiler sa composition complète finement dosée, on y trouve lamelles de choucroute, gendarmes finement ciselés et... munster ! de quoi ravir les quelques 400 gourmands présents à cette première...

Pour cette première, l'équipe de la Musique Municipale, organisateur de cette nouvelle fête populaire en plein air, avait déployé les grands moyens, piste de danse, tables, fours, tout cela installé sur la place devant le Stammtisch.

Plus de 400 personnes se sont retrouvées pour un moment de détente, de convivialité et, bien sur, de dégustation de cette nouvelle tarte flambée. Apéritif, concert par l'Echo du Brand suivi du bal animé par le groupe local Black Strimf, tel fut le programme de cette première édition qui deviendra très certainement un nouveau rendez-vous des fêtes estivales de la vallée de la Thur.

**Un grand Bravo à la Musique Municipale pour cette belle initiative !**





# Economie

## Auto – Habitat & Terroir 2014

Les 12 et 13 avril s'est tenu la 6<sup>e</sup> édition de la foire artisanale organisée par les Enseignes de la Haute Thur. Plus de 50 exposants, plus de 80 véhicules présentées, les nouveautés de l'habitat, les produits de terroir, les visiteurs ont pu admirer, apprécier, comparer, goûter, se restaurer tout au long des 2 journées d'exposition. Le dimanche, les véhicules historiques et sportifs ont envahi le parking du collège sous un beau soleil. Une belle édition avec de nombreux visiteurs !



## La Boulangerie Kling change de propriétaire

Successeur de la boulangerie Kling, Notre Boulangerie-Pâtisserie PASCAL, située au 11 Place du Maréchal Foch (derrière l'église) à Saint-Amarin travaille tous ses produits dans le respect des traditions et du savoir-faire artisanal.

Côté pain, et avec l'aide de notre boulanger Michael Ansel (salarié depuis 17 ans de l'établissement), nous vous proposons nos pains blancs et spéciaux (entre autres notre baguette « tradition française », pain blanc sur poolish, les sulaiueles, pains aux céréales, pains complets).

Côté douceurs, laissez-vous séduire par notre gamme pâtissière : à côté de nos « classiques » nous vous faisons découvrir selon les saisons des

saveurs originales (actuellement le mariage de l'abricot et du romarin ou pêche et verveine). Venez vite déguster notre millefeuille croquant aux framboises ou encore nos éclairs gourmands ! À l'écoute de notre clientèle, nous saurons vous accompagner et conseiller dans votre choix.

### ... À vos papilles !

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 12h15 et de 15h30 à 18h30, le mercredi de 7h à 12h15, le samedi de 7h à 13h, et le dimanche matin de 8h à 12h15.



### La boutique Bio La Source... ça déménage !

Cela fait plus de 22 ans que la boutique Bio « La Source » existe. Pour Fabienne Grunenwald, qui a repris en 2008 ce commerce de proximité situé au cœur de Saint-Amarin, l'aventure a été source de défis, de rencontres et de partages. La Source est une boutique à l'ambiance conviviale qui propose une grande variété de produits Bio, à des clients soucieux de leur santé et de la qualité des produits.

Aujourd'hui, Fabienne Grunenwald plus dynamique que jamais, croit fermement au développement durable de son activité et a envie de relever de nouveaux défis.

« Je veux que ça déménage ! » dit-elle avec entrain. Fabienne Grunenwald veut offrir à ses clients un meilleur confort d'achat en déménageant, d'ici à la fin l'année, dans une plus grande surface de vente, plus moderne et plus accessible, toujours au centre-ville de Saint-Amarin. Sa nouvelle boutique gagnera en espace, en confort et en visibilité ce qui lui permettra de diversifier ses services et élargir sa clientèle.

Grâce à ce nouveau local, Fabienne Grunenwald mettra en place un certain nombre d'actions (animations, dégustations...) pour satisfaire toutes les générations. Elle compte sur le soutien de ses clients et des personnes attachées aux commerces de proximité, pour faire de ce projet une réussite » !

Vous saurez tout prochainement sur le déménagement de la boutique et dans l'intervalle, les clients sont toujours les bienvenus, 2 rue Curiale à Saint-Amarin.





# Prochainement

## FÊTE DU COQ 7 SEPTEMBRE

La désormais traditionnelle fête du COQ se déroulera le 7 septembre avec :

- Grande braderie dans la rue principale
- Exposition avicole
- Diverses animations (musique, danse, ...)
- Kilbe
- Apéritif musical proposé par la Musique Municipale
- Menu du COQ à 10 € (réservation sur place le jour même) au Stammtisch du CAP



### Concert LA FOLIA vendredi 26 septembre 20h30 LE CAP

La Follia, Orchestre de Chambre d'Alsace propose, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, un concert d'œuvres composées par des musiciens engagés dans la guerre 14-18. Certains compositeurs concernés, d'une manière ou d'une autre, par la Grande Guerre, en ont porté les blessures traduites dans quelques-unes de

*Le concert est donné dans le cadre des concerts décentralisés proposés par le Conseil Général*

**Entrée libre – Plateau  
Ouverture des portes : 19h30**



leurs œuvres. Au-delà des tranchées et des conflits, compositeurs allemands, français, belges, anglais, néo-zélandais, autrichiens, de Maurice Ravel à Arnold Trowell, en passant par Lucien Durosoir ou Eugène Ysaye... Tous donnent à entendre un message universel, celui de la musique et de la paix.

## JAZZ AMARINOIS 6<sup>e</sup> édition du 24 au 26 octobre LE CAP

**Vendredi 24 Octobre à 20h15**

1<sup>re</sup> Partie

Jazz à la Harpe avec le **quartet de Christine Lutz**

2<sup>e</sup> Partie

Hommage à Sidney Bechet et Bessie Smith avec les « **Blue Serenaders et la chanteuse Natasha Border.** »

**Samedi 25 Octobre à 20h15**

1<sup>re</sup> Partie

**Barbara Rosene** et des musiciens de **Woddy Allen** de New York

2<sup>e</sup> Partie

**Jazz Klezmer** avec le sextet de **Ludwig Auwald et son sextet** (concert inédit en avant-première à Saint-Amarin rassemblant des musiciens prestigieux, chef d'orchestre, plusieurs 1<sup>er</sup> de prix de conservatoire, tous des musiciens de renommée mondiale)

**Dimanche 26 octobre à 16h**

La chanteuse américaine **Brenda Boykin** accompagnée par **Moulin à Café Jazz Hot Orchestra.**



Les Brèves SAINT-AMARIN

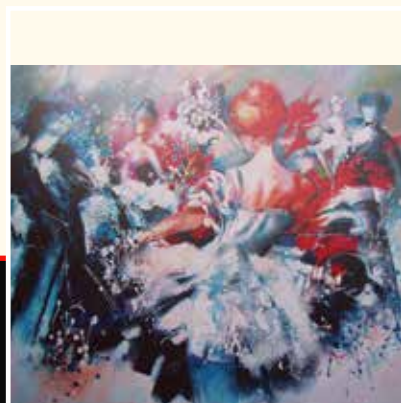
©Thinkstock

# Prochainement

## Salon Amarin, 15 et 16 novembre 2014, LE CAP

La 10<sup>e</sup> édition du Salon de Peinture et Sculpture se tiendra le samedi 15 et dimanche 16 novembre. Une centaine d'artistes, Peintres et Sculpteurs de tous horizons, présenteront plus de 600 œuvres.

Cette 10<sup>e</sup> édition du Salon Amarin sera honorée par la présence de Casimir FERRER, peintre et sculpteur de renommée internationale. Les œuvres fulgurantes de Casimir FERRER cachent un homme posé, paisible, serein dont le questionnement ne s'externalise pas qu'à travers la forme et la couleur. Il reconstruit avec bonheur le quotidien en y apportant sa poésie picturale à l'image de la flamme bleue du chalumeau qui fait parler le métal. L'émotion naît de la puissance de la gestuelle et de la force chromatique qui transcendent la composition de leurs vibrations. Le président Pascal ROESCH vous promet une rencontre exceptionnelle avec cet artiste au cœur d'or.



## Marché de Noël du 12 au 14 décembre

Dans une ambiance chaleureuse et authentique, découvrez Noël à Saint-Amarin.

Le marché de Noël vous invite à rencontrer des artisans d'ici et d'ailleurs, de quoi vous donner une multitude d'idées cadeaux !

De nombreuses animations au programme : ateliers et jeux pour enfants, Circuit des Contes dans la ville et peut-être le passage du Père Noël dans les allées du Marché !



## Concert des rois mages 17 janvier 2015 14h30 – LE CAP

En 2015, L'EMHT sera l'invitée de l'harmonie municipale de Saint-Amarin pour son concert des rois mages le samedi 17 janvier à 14h30 au CAP de Saint-Amarin.

L'école de musique est le vivier des harmonies de la vallée. Il est donc normal que chaque année, l'une d'elles invite les élèves à un concert où apprentis et musiciens tiennent la scène à tour de rôle.

Ce concert sera un moment royal pour les musiciens, les élèves et le public pour commencer la nouvelle année.



## Gala Volksmusik dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015 14h

La Volksmusik revient au CAP avec un programme inédit. De nombreux artistes vous raviront lors de cet après-midi festif. Ambiance assurée !

**Ouverture des portes : 13 h – Réservation à l'office de tourisme à partir du 15 septembre.**





# L'espace Jeunes



©Thinkstock

## L'accueil des 12-18 ans dans la vallée de Saint-Amarin



Le local jeune est situé à côté de la gare de Saint-Amarin, tous les adolescents de la vallée peuvent s'y inscrire !

C'est un lieu pour se retrouver, échanger, faire des jeux, avoir accès à des ordinateurs, être aidé pour faire ses devoirs... Tous les soirs de la semaine !

C'est un lieu de ressources où l'on peut trouver de nombreuses informations, conseils : formations, BAFA, aide à la rédaction de CV, événements de la vallée, réponse à des questions d'ados, etc...

Nelly et Fanny proposent également un accueil à tous les jeunes de la vallée de Saint-Amarin les mercredis durant les vacances scolaires.

Elles accompagneront la réalisation de projets, proposeront de nombreuses activités (tournois sportifs, jeux de société, activités manuelles, débat autour de films, etc..) qui pourront avoir

lieu dans toute la vallée, en fonction des demandes.

Durant les vacances scolaires, elles proposeront des activités en lien avec la saison et les besoins !

Les activités profitent souvent de l'aide des associations et structures locales (Médiathèque de Felling, Tir pistolet à Oderen, Quilles St Gall à Moosch, Parc Aventure à Kruth, Piscine à Felling, Gymnsa à St Amarin, Lutte à Moosch,...).

Des activités particulières sont régulièrement au programme des vacances: ski, tir à l'arc, équitation, laser game,...

Des chantiers jeunes sont organisés chaque été avec à la clé un joli séjour !

**Pour de nouvelles aventures tous les soirs, les mercredis et à chaque période de vacances : venez vite à L'Espace Jeunes !**



Les Brèves  
SAINT-AMARIN



# Jeunes Sapeurs-Pompiers



## Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Vallée de la Thur

Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Amarin  
13, rue de la Gare  
68550 SAINT-AMARIN

### DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER



#### Les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) c'est quoi ?

Le Haut-Rhin compte plus de 1400 JSP. La section des JSP de la Thur est animée par des sapeurs pompiers volontaires et offre un apprentissage dans les domaines suivants :

- formations en matière de **secours à personnes, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement, cadre administratif** dans lequel évoluent les sapeurs-pompiers ;
  - découverte du matériel d'incendie et de secours et des notions élémentaires de son maniement ;
  - participation à des manœuvres et cérémonies ;
  - pratique de diverses activités physiques et sportives.
- (Remarque : les JSP ne participent pas aux interventions)

#### Où et quand ont lieu les sessions de formation ?

Les formations ont lieu le samedi matin de 9h à 11h30 dans les Centres d'Incendie et de Secours d'Oderen et Saint-Amarin.

#### Comment devenir JSP ?

- Pour devenir JSP, c'est simple, il faut :
- être âgé de 11 ans au moins
  - remplir les conditions d'aptitude médicale
  - produire une autorisation du représentant légal
  - s'engager à suivre régulièrement la formation

#### Autres informations :

- L'inscription à l'Association implique une cotisation annuelle de 30€ (+ 5€/an de participation pour l'achat du livre de formation).
- L'habillement est en partie à la charge du JSP.

#### Pour toute information complémentaire,

vous pouvez contacter le chef du centre d'incendie et de secours de votre village ou le Président de l'Association, le lieutenant DIEMUNSCH Jean-Paul au 06 07 68 69 85 ou au 03 89 82 73 73





# L

## e Football à Saint-Amarin

### avec le SRSA (Sports Réunis Saint-Amarin)

Le SRSA fait vivre le football à Saint Amarin avec pas moins de 11 équipes engagées dans les compétitions régionales

#### EQUIPE FANION



Malgré une saison difficile et la reprise en main de l'équipe par Norbert Krupper, l'équipe 1 termine à une honorable 7e place, ce qui lui permet de prolonger son bail en Promotion d'Honneur pour la 12e année consécutive. Un belle constance pour notre équipe fanion !

#### EQUIPE 2

Engagée en pyramide D3, l'équipe 2 s'est mêlée jusqu'au bout à la lutte pour le titre et le basculement en pyramide A D2. Malgré ses efforts, elle a finalement «dû se contenter» d'une place dans le premier tiers qui la mènera en pyramide A D3 ou elle rencontrera toutes les autres équipes du secteur présentes à ce niveau-là.

#### EQUIPE 3

C'est la belle satisfaction de la saison, puisqu'avec un groupe de joueurs très fluctuant, elle a arraché une belle 2ème place du groupe et a été promue en D1B. Bravo à eux !

#### LES JEUNES :

Le SRSA, c'est aussi de belles équipes de jeunes, plus de 110 licenciés, encadrées par de nombreux bénévoles :

Les U19 ont évolué pour la première fois en Excellence, ils ont crânement tenu leur rang pour finalement jouer les «Play-off» en fin de saison pour le titre.

Les U17 en entente avec le FC Mitzach, ont formé un groupe sympathique composé de quelques éléments prometteurs. Cette équipe a su tirer son épingle du jeu, réussissant de surcroît quelques brillantes performances.

Les U15 Promotion et U15 A également en entente avec le FC Mitzach ont formé 2 équipes. Faire «tourner» les deux équipes jusqu'au terme du championnat a déjà été une grosse performance, les U15 A échouant d'un rien pour le titre.

Les U13 avec deux équipes alignées ont obtenu de bons résultats d'ensemble et des classements dans la première moitié de leurs catégories respectives.

Les U11, un groupe « un peu turbulent », mais en progrès avec des moyens certains, a fini dans les équipes de tête.

Pour les débutants, l'essentiel était ailleurs... s'amuser et retrouver les copains tous les mercredis pour taper dans un ballon et ainsi faire comme « à la Coupe du Monde au Brésil !. Le football, c'est aussi l'amitié !

**Nous souhaitons au SRSA tous ces joueurs, entraîneurs, bénévoles une très belle saison 2014-2015.**



### LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX



#### Mystérieuse Dame Blanche

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) attire notre attention sur la Dame Blanche ou Chouette Efficace.

Vous trouverez sur le site de la mairie ([www.ville-saint-amarin.fr](http://www.ville-saint-amarin.fr)) un article de la LPO présentant cet oiseau en déclin dans nos régions.

**Si vous le souhaitez, vous pourrez télécharger un questionnaire et répondre à quelques questions.**

Les Brevés SAINT-AMARIN



# Infos Pratiques

## Saint Amarin recyclage

### Collecte des encombrants non métalliques

5 septembre  
7 novembre

### D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

6 septembre  
15 novembre

### Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir)  
Sauf : Jeudi 25 décembre (ramassage reporté au samedi 27 décembre)

### Collecte des encombrants métalliques

3 octobre

### DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

11 octobre

### Plate-Forme déchets verts

Ouverture entre le 1<sup>er</sup> mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45
- Le samedi de 9 h à 11 h 45

SAINT-AMARIN

Les Brèves



© Thinkstock

**Listes Electorales :  
n'oubliez pas de vous inscrire  
sur les listes électorales  
avant le 31 décembre 2014**

## les permanences...

### A la Mairie - 55, rue Charles de Gaulle

• CAUE (Architecte Conseil) le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 :  
prendre RDV à la mairie au **03 89 82 62 05**.

• Conciliateur: M. Bernard ARNOLD

Une fois par mois de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Prendre RV à la mairie au **03 89 82 62 05**.

### Aux Services Sociaux - 97, rue Charles de Gaulle

- Assistante sociale: M<sup>me</sup> ARNOLD - Tél. **03 89 82 15 55**

le mardi matin, le jeudi matin et le vendredi matin.

- Puéricultrice: M<sup>me</sup> VANDAELE - Tél. **03 89 82 15 55**

### La Maison Bleue

Accueil libre: deux vendredis par mois de 14 h à 16 h.

Tél. **03 89 75 86 06**.



# État Civil



**Naya**  
Le 2 janvier 2014  
**Maxence**  
Le 9 janvier  
**Clémence**  
Le 25 janvier  
**Jordan**  
Le 17 février  
**Charlotte**  
Le 20 mars  
**Aymen**  
Le 8 avril  
**Anna**  
Le 15 avril  
**Mathis**  
Le 19 avril  
**May-Line**  
Le 7 mai  
**Loris**  
Le 13 mai  
**Sofia**  
Le 15 mai  
**Thibaut**  
Le 28 mai  
**Timothé**  
Le 25 Juin 2014

de Frédéric FELLMANN et de Maëva LUTTRINGER  
113 rue Charles de Gaulle  
de Jean-Pierre DIETMANN et de Marie-Paule LOHNER  
9 Vogelbach  
de Laurent SCHNOERING et de Jessica MARBACH  
10 rue des Remparts  
de Christophe ABADIA GUILLEN et d'Aurore STUDER  
3 Les Colonges  
de Georges AISEN et d'Alexandra ROBERT  
30 rue Curiale  
de Hichem BOUCHOUIT et de Linda BOUCHOUIT  
4 rue Saint-Martin  
de Laurent HURTH et de Manuella ZIMMERMANN  
48 rue Charles de Gaulle  
de Frédéric HERTZOG et de Christelle DIDIERJEAN  
47 Fistelhaeuser  
de Jean-Christophe NAVARRO et de Gaëlle LUTTRINGER  
1 rue Stockenmatt  
d'Adil METAJ et d'Aurélié SIMON  
16 rue de la gare  
de Matthieu PASCAL et de Claire DEBES  
11 place Maréchal Foch  
de Frédéric KOEHL et de Dorothée WALZER  
58 Vogelbach  
de Thomas BISCHOFF et d'Elodie LUTTRINGER  
19 rue de la Scierie

**Le 15 mars** Samir BOUNEFIKHA et Ilham REKIMA  
6 rue de la gare  
**Le 24 mai** Pascal BRUNET et Dominique HORN  
6 rue Saint-Martin  
**Le 28 juin** Vincent WALTER et Anne WILLIG  
1 Les Pommiers  
**Le 12 juillet** Pascal DAGON et Danika LEWRICK  
6 Kattenbach  
Alain HORN et Marilyne FRANCOIS  
6 rue des Teinturiers  
**Le 19 juillet** Yves KLINGELSMIDT et Carole MORI  
9a rue des Prés



# Les Brèves SAINT-AMARIN

## Mariages

**Le 5 janvier** Marie Jeanne ETTERLEN née DEBENATH – 11 rue du Puits – 80 ans  
**Le 9 janvier** Marie-Françoise PETIT-SCHWOB – 53 rue Charles de Gaulle – 65 ans  
**Le 12 janvier** Marie LAMBOLEZ née MAIER – 19 rue du Cerf – 92 ans  
**Le 30 janvier** Jacqueline SCHNEBELEN née ROLL – 16 place Maréchal Foch – 82 ans  
**Le 18 février** Sylvain LOCATELLI – 32 Fistelhaeuser – 43 ans  
**Le 15 février** Xavier GRETH – 86 rue Charles de Gaulle – 95 ans  
**Le 1<sup>er</sup> mars** Hélène MARK née ZUSSY – 126 rue Charles de Gaulle – 81 ans  
**Le 17 mars** Ernest LETSCHER – 63 rue Charles de Gaulle – 99 ans  
**Le 31 mars** André RUESTERHOLZ – 9 rue Charles Vuillard – 60 ans  
**Le 1<sup>er</sup> avril** Emile DE HARO – 19 rue du Cerf – 79 ans  
**Le 4 mai** Maria SANTORO née MUNFORTE – 19 rue du Cerf – 91 ans  
**Le 27 juin** Angela GERTH née ZANCHETTA – 14 rue du Breuil – 93 ans



# Calendrier des Manifestations 2014

MOIS	MANIFESTATIONS	LIEUX
<b>AOÛT</b>		
<b>Dimanche 3</b>	Concours d'Agility par l'association canine	Complexe sportif « Fernand Gentner »
<b>Du mercredi 13 au dimanche 31</b>	Exposition « Menschen im Krieg » - Viure en temps de guerre des deux côtés du Rhin 1914-1918	Complexe culturel « LE CAP »
<b>Dimanche 31</b>	Bargkilwa du S. C. E.	Chalet Edelweiss du Markstein
<b>SEPTEMBRE</b> <span style="float: right;">Quête des Sports Réunis</span>		
<b>Samedi 6</b>	Fête foraine	Place des Diabls Bleus
<b>Dimanche 7</b>	Fête du Coq par l'ASP, SCE, SRSA, EHT et CAPSA Fête foraine, braderie	Complexe culturel « Le CAP » Place des Diabls Bleus, rue Charles de Gaulle
<b>Samedi 13</b>	Fête foraine	Place des Diabls Bleus
<b>Dimanche 14</b>	Fête foraine	Place des Diabls Bleus
<b>Vendredi 26</b>	Concert « LA FOLLIA »	Complexe culturel « LE CAP »
<b>OCTOBRE</b> <span style="float: right;">Quête du Souvenir Français</span>		
<b>Dimanche 5</b>	Concours de pêche	Etang du Firmenweiher
<b>Jeudi 9</b>	Concours de la meilleure soupe	Place de l'Office de Tourisme
<b>Dimanche 12</b>	Marche des Diabls Bleus	CAP et grand Ballon
<b>Samedi 18</b>	Elsasser owa du TASA	Cercle catholique
<b>Dimanche 19</b>	Concert des Joyeux Vignerons de Thann	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Vendredi 24</b>	Festival de jazz « Jazz Amarinois »	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Samedi 25</b>	Festival de jazz « Jazz Amarinois » Elsasser owa du TASA	Complexe culturel « Le CAP » Cercle catholique
<b>Dimanche 26</b>	Festival de jazz « Jazz Amarinois Elsasser owa Elsasser owa du TASA Fermeture de l'étang du Firmenweiher	Complexe culturel « Le CAP » Cercle catholique Etang
<b>NOVEMBRE</b> <span style="float: right;">Semaine 47 à 48 : Calendrier des S.P.</span>		
<b>Vendredi 7</b>	Don du sang	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Du 10 au 15</b>	Semaine de la gentillesse des E. H. T.	Commerces
<b>Mercredi 11</b>	Commémoration de l'Armistice de 1918	Monuments aux morts, cimetières
<b>Samedi 15</b>	Salon Amarin - Peintures et sculptures Soirée Moules-Frites	Complexe culturel « Le CAP » Maison du Bailli
<b>Dimanche 16</b>	Salon Amarin - Peintures et sculptures	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Samedi 21</b>	Festival du Film par T. E. T.	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Dimanche 22</b>	Festival du Film par T. E. T.	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Lundi 23</b>	Festival du Film par T. E. T.	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Samedi 29</b>	Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers	Maison du Bailli
<b>DECEMBRE</b>		
<b>Du 2 au 24</b>	Animations de Noël par les E. H. T.	Commerces
<b>Samedi 6</b>	Procession vers la chapelle Veillée de Noël	Chapelle Eglise Saint-Martin
<b>Dimanche 7</b>	Noël des aînés	Complexe culturel « Le CAP »
<b>Lundi 8</b>	Procession à la grotte de la Vierge	Hirschenbach
<b>Vendredi 12</b>	Marché de Noël par l'O. T., la ville et le CAPSA	Ville et complexe culturel « Le CAP »
<b>Samedi 13</b>	Marché de Noël par l'O. T., la ville et le CAPSA	Ville et complexe culturel « Le CAP »
<b>Dimanche 14</b>	Marché de Noël par l'O. T., la ville et le CAPSA	Ville et complexe culturel « Le CAP »
<b>Mercredi 24</b>	Messe de minuit à 24h	Eglise Saint-Martin

## PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire : tous les jours, sur rendez-vous  
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint : sur rendez-vous  
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint : sur rendez-vous  
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe : le lundi soir, sur rendez-vous  
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint : tous les jours, sur rendez-vous  
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie : 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin  
TÉL. 03 89 82 62 05 - Fax : 03 89 82 71 22

Courriel : [mairie@ville-saint-amarin.fr](mailto:mairie@ville-saint-amarin.fr)

Site Internet : <http://www.ville-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux :  
tous les jours sauf samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour  
l'environnement, ce document  
est imprimé sur du papier  
sans chlore et avec des encres  
à bases végétales